

RECHERCHES

DES

CAUSES

QUI SE SONT OPPOSÉES A DE PLUS GRANDS PROGRÈS

DE LA

Réformation

EN ALLEMAGNE, EN SUISSE ET EN FRANCE.

PAR

N. Roussel,

ÉTUDIANT EN THÉOLOGIE.



GENÈVE,

DE L'IMPRIMERIE DE P. A. BONNANT.

1829.



THÈSE.

- 1° Les Anabaptistes;
 - 2° La Réserve ecclésiastique;
 - 3° Les Disputes théologiques chez les réformés;
 - 4° Les Confessions de foi chez les mêmes;
 - 5° L'Intolérance chez les mêmes;
 - 6° L'Amélioration du catholicisme;
 - 7° L'Esprit de parti;
 - 8° La Lassitude des peuples pour les controverses religieuses;
 - 9° La Politique de la cour de Rome;
 - 10° Les Jésuites;
- sont autant de causes qui se sont opposées à de plus grands progrès de la réformation.

RECHERCHES.

Au commencement du seizième siècle, lorsque l'église romaine semblait jouir d'une autorité religieuse presque sans bornes, s'élevèrent tout à coup des hommes qui proclamèrent hautement que la religion catholique n'est qu'un long tissu d'erreurs, que le pape qui se dit infailible, peut se tromper comme les autres hommes; que les pratiques, les cérémonies de l'église ne sont que des inventions humaines, introduites dans la religion dans le seul but d'accroître le pouvoir et les richesses du clergé. A la publication de ces vérités, l'Europe entière semble sortir de l'engourdissement où elle est depuis tant de siècles. Chaque chrétien veut juger par lui-même de la vérité ou de la fausseté de cette nouvelle doctrine, et bientôt des princes puissants, des villes, des peuples entiers embrassent avec ardeur cette réformation. Un siècle s'est à peine écoulé, que la moitié de l'Europe a abandonné l'église romaine pour suivre la doctrine de Luther, de Zwingle, de Calvin. Mais bientôt les progrès des églises réformées se ralentissent sensiblement; disons mieux, ils cessent presque tout à coup. Deux nouveaux siècles se passent, sans que ces églises acquièrent un accroissement de quelque importance. Tel est le phénomène que nous présente l'histoire de ces trois derniers siècles. N'est-il pas étonnant de voir la réformation, après avoir entraîné une partie de l'Europe, s'arrêter et ne plus s'étendre? Quelles peuvent être les causes de ce fait singulier? Telle est la question à laquelle nous nous proposons de répondre.

Mais avant d'aller plus loin, il sera bon d'expliquer ce que nous entendons, en disant que les progrès de la réformation ont été arrêtés. La doctrine de nos réformateurs a fait naître en Europe cet esprit d'examen, cette liberté de conscience, qui sont les principes fondamentaux dont elle découle. Il s'en faut que ces principes aient cessé d'agir; loin de là: plus on s'est éloigné du siècle qui leur a donné naissance, mieux on les a compris, mieux on les a mis en usage. A cet égard on peut dire que la réforme s'étend tous les jours davantage, et qu'aujourd'hui le plus grand nombre des catholiques sont réformés.

Ce n'est donc pas de ces progrès que nous voulons parler quand nous disons qu'ils ont été arrêtés; mais nous entendons par-là l'accroissement des églises protestantes, l'augmentation du nombre de leurs membres, en un mot les progrès extérieurs de la réformation. Cela posé, je reviens à mon sujet.

Il est facile de voir, même sans connaître l'histoire, que le nombre des causes qui se sont opposées aux progrès de la réformation peut être infini; car à la rigueur, on pourrait dire qu'il y en a autant qu'il y a eu de catholiques qui ne se sont pas fait protestants; chacun a pu joindre, à des motifs communs à plusieurs, d'autres motifs qui lui étaient particuliers. C'est donc pour circonscrire ce travail et le borner à ce qui peut être utile, que je me restreindrai à la recherche des causes les plus générales, et même je suis loin de prétendre faire une énumération complète de celles-ci.

Quant à la marche à suivre, il aurait peut-être été convenable de diviser ces causes en générales, qui ont agi en France, en Suisse, en Allemagne, et en particulières, qui n'ont exercé leur influence que chez l'une de ces nations; mais aucune de ces causes n'a été tellement restreinte à l'un de ces pays ou commune à tous, qu'il eût été possible d'établir cette division avec exactitude. En traitant chaque

cause, il sera facile de voir, par les faits rapportés, jusqu'à quel point elle entre dans l'une de ces deux classes; et lorsque cela ne ressortira pas des faits cités, quelques mots suffiront pour l'indiquer. J'ai préféré la division suivante :

Causes résultant des faits historiques;

» de la nature de l'esprit humain ;

» des efforts continuels du parti catholique

pour s'opposer à la réformation.

Ces trois chefs me semblent épuiser le sujet, être de nature assez différente, et enfin avoir jusqu'à un certain point l'avantage de suivre l'ordre des temps.

PREMIÈRE CLASSE DE CAUSES.

1° LES ANABAPTISTES.

La grande réforme religieuse qui s'opéra au seizième siècle, portait en elle, dès sa naissance, un germe qui devait lui être nuisible, et qui le fut en effet. Le principe auquel elle devait ses succès fut aussi un obstacle à ses progrès; je veux parler de la liberté religieuse qu'elle proclamait. Ce principe renfermé dans de sages bornes pouvait avoir les plus heureuses conséquences; mais le malheureux penchant de l'homme à abuser des meilleures choses, se développa dans cette circonstance, et d'affreux désordres en furent les tristes suites. Dès lors un grand nombre de personnes virent avec horreur ce principe de liberté, dont on s'autorisait pour commettre tant d'excès, sans penser que

c'était de l'abus seul qu'on en faisait que venait tout le mal. Les ennemis de la réformation saisirent cette occasion pour la décrier. C'est là une vérité que l'histoire des premiers Anabaptistes prouve d'une manière évidente.

Luther avait publié un ouvrage qui avait pour titre : *De la Liberté chrétienne*. Peu de temps après cette publication, on vit se révolter tout à coup, en plusieurs parties de l'Allemagne, des troupes de paysans qui prétendaient se couer le joug que leur imposaient leurs seigneurs, se dispenser de payer les dîmes. Sans doute le véritable motif de cette révolte était leur servitude insupportable; mais toujours est-il vrai que la réforme religieuse qui s'opérait alors en Allemagne, en fut l'occasion et le prétexte. La couleur religieuse que cette secte s'efforçait de prendre, les déclamations de ses chefs contre le pape et le clergé, firent confondre les Anabaptistes avec les disciples de Luther et de Mélanchthon. Mais pour mieux juger jusqu'à quel point cette confusion fut nuisible à la réformation, jetons un coup d'œil rapide sur les désordres que commirent les partisans de cette secte turbulente.

Les paysans de la Souabe, du Palatinat, de Franconie, d'Alsace, se soulèvent presque en même temps, parcourent l'Allemagne par bandes de vingt à trente mille hommes, commettent les plus grands ravages, pillent les monastères, mettent tout à feu et à sang, égorgent les nobles, rasant leurs châteaux. Les princes allemands sont obligés de lever des troupes nombreuses pour détruire ces furieux, et cette première sédition coûte la vie à cinquante mille hommes!

Les Anabaptistes pénétrèrent en Suisse, y proclament qu'il faut s'affranchir du joug des magistrats, ne payer aucune dîme, s'abandonnent à des désordres impudiques et au fanatisme le plus horrible. Détruits en Allemagne et en Suisse, les Anabaptistes reparaissent en 1534 dans les Pays-Bas. Deux chefs, Jean Mathison et Jean Bockold viennent s'é-

tablir à Munster. Ils se disent inspirés du Saint-Esprit, s'emparent de la ville, chassent les magistrats, le clergé, la noblesse, pillent les églises. Bockold fait prêcher la polygamie ; la multitude se conforme à ses exhortations, et s'abandonne à la débauche la plus effrénée. Le divorce s'introduit et devient une nouvelle source de corruption.*

Quel effet dut produire sur les catholiques de toute l'Europe le récit de pareils désordres, commis par des hommes qui se disaient réformés, qui prétendaient s'appuyer sur les écrits de Luther? Quelle idée cette secte dut-elle donner de la réformation qui, encore à sa naissance, ne pouvait être bien connue? De tels désordres ne durent-ils pas jeter sur elle le plus grand discrédit, et en éloigner un grand nombre de personnes encore attachées à la cour de Rome? D'un autre côté, le clergé catholique sut profiter des excès de cette secte, pour décrier les réformés et montrer l'impossibilité de l'existence d'une église qui ne repose pas sur une autorité infaillible. Enfin, les réformateurs eux-mêmes sentirent si bien l'avantage que leurs ennemis pouvaient tirer des désordres des Anabaptistes, que Luther publia plusieurs écrits contre ces sectaires, et que Zwingle se crut obligé de réfuter leur doctrine pour se disculper de toute communauté avec eux.

2° RÉSERVE ECCLÉSIASTIQUE.

Cependant si les anabaptistes ralentirent les progrès de la réforme, ils ne les arrêtèrent pas entièrement. Depuis leur destruction en Allemagne, jusqu'à la diète d'Augsbourg, en 1555, non seulement le peuple, mais aussi les

* Beausobre, Ruchat, Robertson.

prélats catholiques abandonnaient chaque jour l'église de Rome, lorsqu'un seul article de la paix de religion établie à la diète vint arrêter ces défections. Cet article connu en Allemagne sous le nom de *Réserve ecclésiastique*, portait que : « Si quelque prélat ou ecclésiastique venait à quitter la religion catholique, il renoncerait à son diocèse ou à son bénéfice ». Dès lors les changements de religion cessèrent chez les prélats catholiques, et à peine peut-on citer trois ou quatre exemples, après cette époque, de princes ecclésiastiques qui, pour se faire protestants, aient renoncé à leurs privilèges et à leurs dignités. Quand on fait attention à l'influence que l'exemple et l'autorité des grands dignitaires de l'église exerçaient alors sur les peuples, on est convaincu que la Réserve ecclésiastique, en retenant les prélats dans le sein de l'église de Rome, y retint aussi une grande partie des peuples gouvernés par eux. A cette époque, le changement de religion d'un évêque puissant entraînait celui d'une partie de son diocèse; car l'évêque avait plusieurs raisons pour travailler à convertir son troupeau au protestantisme. Tantôt c'était parce qu'il était lui-même persuadé de la nécessité d'une réforme pour le bien de l'église; tantôt parce que l'abjuration du catholicisme par ses administrés justifiait la sienne propre. Enfin c'était pour lui un moyen de se maintenir dans la dignité qu'il occupait. Le comte Trautmansdorf, catholique, plénipotentiaire de la cour de Vienne pour le traité de Westphalie, où cette Réserve ecclésiastique fut confirmée, déclare que « sans elle dans cent ans il n'existerait plus aucun évêque catholique ». Ce que nous venons de dire est surtout applicable aux dignitaires ecclésiastiques qui avaient en Allemagne des évêchés indépendants, et qui en étaient en quelque sorte les princes souverains.

3° DISPUTES THÉOLOGIQUES, 4° CONFESSIONS DE FOI,
5° INTOLÉRANCE CHEZ LES RÉFORMÉS.

C'est au principe de liberté de conscience et d'examen, que la réformation dut la plus grande partie de ses conquêtes sur l'église de Rome. Comme dans les premiers temps ce principe était encore sans limite, sans caractère déterminé, chaque peuple, chaque prince l'interprétait selon ses intérêts. Tant que les réformateurs se bornèrent à combattre les superstitions, à renverser les abus du catholicisme, ils entraînent en foule les princes et les peuples. Mais il ne suffisait pas d'avoir démontré que la religion romaine n'était pas le vrai christianisme, il fallait ensuite montrer ce que celui-ci devait être; il ne suffisait pas de détruire une religion, il fallait en élever une autre. On travailla donc à fixer ce qu'on devait croire. Dès ce moment les progrès de la réformation se ralentirent sensiblement. Tous s'accordaient à rejeter la doctrine du pape; mais quand il fallut admettre une croyance arrêtée pour être protestant ou réformé, un grand nombre de catholiques ne trouvant pas cette croyance conforme à leur sentiment particulier, préférèrent rester ce qu'ils étaient. D'un autre côté, ceux qui avaient embrassé la réformation voulurent que les opinions de leur église fussent les leurs. D'accord sur un grand nombre d'articles, les théologiens réformés différencèrent sur quelques points difficiles et obscurs. Il était impossible que des hommes qui avaient travaillé séparément eussent parfaitement les mêmes idées sur la Prédestination, sur la Grâce, sur la Trinité. Mais ce qu'on aurait pu éviter, c'est l'opiniâtreté qu'on mit à défendre son opinion. Les disputes violentes qui s'en suivirent, furent nuisibles à la réformation de plusieurs manières. C'est ce que j'essaierai d'abord de développer.

Disputes théologiques.

Je pourrais amener à l'appui de ma thèse les Disputes sur les opinions de Socin, en Pologne, et montrer que la dévastation, l'exil, la mort, en furent les tristes fruits. Je pourrais citer les persécutions, les supplices qui furent en Hollande les suites des divisions sur la Trinité ; mais pour être plus bref, je me bornerai à faire ressortir le tort que fit à la réformation le schisme sur la Présence réelle, entre les luthériens et les réformés.

Luther soutenait que le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement présents dans l'eucharistie ; Zwingle au contraire regardait le pain et le vin comme des signes représentant le corps et le sang de Notre Seigneur ; et là-dessus longues et violentes disputes : injures, insultes, calomnies, rien ne fut épargné. Philippe, landgrave de Hesse, indiqua une conférence à Marbourg, entre Luther, Zwingle et leurs adhérents. Mais après être tombés d'accord sur quelques points peu importants, ils se séparèrent plus divisés que jamais sur celui de l'eucharistie ; Luther en vint jusqu'à dire : « Il faut absolument que ce que j'écris soit vrai ».

Après la mort de Luther, Mélanchthon, de concert avec Calvin, s'occupa de la réconciliation des deux églises ; et au moment où l'on avait tout lieu d'espérer l'union tant désirée, Westphal, pasteur luthérien, attaqua dans un ouvrage plein d'aigreur et d'intolérance, l'acte d'uniformité établi entre les églises de Genève et de Zurich. Calvin lui répondit. De nouveaux partisans s'élevèrent de part et d'autre, et « le feu de la discorde, dit Mosheim, se ranima avec une violence qui semblait défier toute sagesse et toute puissance humaine ».

Peucer, gendre de Mélanchthon, et quelques docteurs, tentèrent, pour réunir les deux églises, de renverser en

Saxe, la doctrine de la Présence réelle. Mais, pour s'y opposer, l'électeur Auguste fit tenir une assemblée à Torgau. Les calvinistes y furent condamnés. Les uns, effrayés par la menace de les livrer au bras séculier, changèrent de sentiment. Les autres furent arrêtés et emprisonnés. Peucer fut jeté dans un cachot, où il eut beaucoup à souffrir, et ne reçut la liberté qu'après dix ans de réclusion.

Pour terminer ces controverses, on travailla à dresser une confession de foi. Elle parut sous le nom de Formulaire de concorde. Ce formulaire, destiné à rétablir la paix, fut un vrai brandon qui ralluma le feu des Disputes dans toute l'église. On fit des efforts pour le faire supprimer; on y fut encouragé par Crélius, chancelier de Christian; mais les seuls fruits qu'on recueillit de tant de peines, furent des émeutes, des séditions parmi le peuple. Pour les apaiser, les magistrats punirent sévèrement les ecclésiastiques calvinistes. Christian mourut, et alors on exila les docteurs qui avaient secondé le projet, et Crélius condamné à mort fut exécuté!

Cet aperçu suffit pour donner une idée du tort queurent faire à la réformation ces discordes intestines. Lorsque l'union, la concorde, étaient les moyens les plus favorables pour la propager, ses partisans se persécutaient mutuellement et affaiblissaient ainsi leurs propres forces. Tandis que bien unis; les luthériens et les réformés eussent pu achever de renverser l'édifice de Rome, par leurs divisions ils prêtaient le flanc aux attaques de leurs ennemis, et travaillaient eux-mêmes à détruire leur propre ouvrage. Les zélés partisans de l'église catholique comprirent bien tout le tort que se faisaient les réformateurs; aussi voyaient-ils ces querelles avec le plus grand plaisir.

Voici encore quelques-unes des fâcheuses conséquences de cette longue dispute sur l'eucharistie. Dans plusieurs diètes d'Allemagne, les évêques et les princes catholiques

profitèrent de ces divisions pour affaiblir les évangélistes et pour les armer les uns contre les autres. Dans la diète de Spire, en 1529, on proposa d'exécuter les décrets de la diète de Worms contre les sacramentaires. Pour y porter l'électeur de Saxe et les autres princes protestants, on leur représenta les sacramentaires comme des impies; on leur dit que si les luthériens prenaient le parti de ces hérétiques, on les confondrait avec eux. En 1530, à la diète d'Augsbourg, l'électeur de Saxe, le premier des princes protestants, excité par Luther contre les réformés, dit en parlant des sacramentaires, qu'il était nécessaire de détruire des erreurs impies touchant le saint Sacrement. Cette raison, remarque Beausobre, dut plaire à l'empereur et aux catholiques. Enfin les haines entre les deux partis étaient si fortement prononcées, que quatre villes, Strasbourg, Constance, Memmingen et Lindau, se virent obligées, à la même diète, de dresser une Confession de foi particulière, différente de celle des luthériens sur le seul article de la Cène. Aussi les catholiques en prirent-ils avantage. L'empereur fit répondre aux quatre villes que puisqu'elles approuvaient cet effroyable dogme, il était résolu de les traiter comme elles le méritaient; et le premier article du récess de la diète fut la proscription de ceux qui niaient la présence réelle.*

Dans plusieurs ligues des évangéliques, on voulut réunir les forces des luthériens et des réformés, pour s'opposer avec plus d'efficacité au parti catholique. Mais l'entêtement de Luther et de ses sectateurs s'opposa toujours à cette union, par la seule raison que les réformés prétendaient que le vrai corps du Christ n'était pas dans un morceau de pain. « Plusieurs de ceux qui veulent entrer dans cette alliance, s'écriait Luther, s'appuient plus sur le bras de la chair que sur l'esprit de Dieu; il y a de l'impiété à vou-

* Beausobre.

loir entrer en traité pour la défense de la religion, avec des gens qui errent dans un article capital, et qui ne veulent pas être corrigés.» Ces déclamations produisirent leur effet, et les réformés suisses furent exclus de la ligue de Smalcalde.

Enfin, le plus grand mal qui résulta de ces divisions sur la Présence réelle fut la défiance qu'elles jetèrent sur la pureté de la doctrine des réformateurs. Elles étaient pour les catholiques une preuve que la réformation renfermait des erreurs, et des erreurs graves, puisque ses partisans s'anathématisaient les uns les autres. Le clergé catholique en fit le texte de ses déclamations contre la réforme qu'il traitait de « faction turbulente, en guerre avec tout le monde, et qui, à peine séparée de l'église mère, commençait à se diviser elle-même ». En France, ces discordes servirent de prétexte pour persécuter les réformés.*

Que l'on juge d'après ce seul exemple, si les nombreuses disputes entre les protestants ne durent pas s'opposer aux progrès d'une religion qui devait être toute tolérance?

Confessions de foi.

On a dit que les Confessions de foi furent utiles et même nécessaires dans les premiers temps de la réforme; car « puisque les réformateurs ne trouvaient autour d'eux qu'une multitude ignorante, superstitieuse, presque abruti par l'esclavage, ôter à ces hommes leur ancienne croyance, pour les laisser à eux-mêmes, c'eût été les replonger plus bas que jamais, dans l'ignorance et la superstition. Dans cet état de choses, les réformateurs durent profiter de l'ascendant qu'ils s'étaient acquis sur l'esprit du peuple, pour le conduire à leurs vues. Ils durent en particulier, non le laisser maître de choisir lui-même sa croyance, parce qu'il

* *Hospiniani Hist. Sacramentaria.*

l'eût infailliblement mal choisie, mais lui en donner une qui le tint sans cesse en garde contre la superstition ». De plus, comme on faisait aux premiers réformés le reproche de ne rien croire et de se contenter de renverser l'ancienne doctrine, il était donc utile de montrer la fausseté de cette accusation, et pour cela de donner une profession de foi.

Tout en admettant cette vérité, je n'en crois pas moins que les formulaires, tels qu'ils furent rédigés, nuisirent à la réformation. S'il était bon d'établir une règle, était-il donc nécessaire de préciser tellement la doctrine, que quiconque n'admettait pas un seul de ses points, dût être regardé comme hérétique? Ne pouvait-on pas interpréter l'Évangile sans prétendre le faire d'une manière infaillible, et sans condamner celui qui ne pensait pas d'une manière conforme à ces Confessions? D'ailleurs c'est moins l'usage des formulaires, au commencement du seizième siècle, que leur emploi après cette époque; c'est moins les Confessions des premiers réformateurs, que celles qui furent dressées plus tard, que je regarde comme ayant nui à la cause du protestantisme.

Je suppose un catholique qui eût reconnu que des erreurs graves s'étaient introduites dans sa religion. Il veut en conséquence abandonner l'église romaine. Ou bien cet homme s'était fait un système religieux qui pour lui était le vrai christianisme; ou bien il n'avait pas encore de croyance arrêtée. Dans ce dernier cas, devait-il se faire luthérien ou réformé? Mais il voyait chacune de ces églises lui déclarer par sa Confession de foi que l'autre renfermait des erreurs capitales, qu'elle omettait des dogmes fondamentaux sans la croyance desquels le salut était impossible. Peut-être devait-il alors chercher par lui-même de quel côté était la vérité? Mais quels travaux n'étaient pas nécessaires pour la découvrir! Les points de controverse avaient été telle-

ment hérissés de difficultés par les deux partis, qu'il était impossible à celui qui n'avait pas fait une étude particulière de la théologie, de prononcer sur ces matières. Dans la seconde supposition, celle où cette personne aurait eu une croyance arrêtée, il était impossible que la doctrine de l'une de ces Confessions de foi, fût conforme en tous les points à la sienne propre. Cependant cela devait être pour qu'il se décidât à l'admettre, et s'il en était autrement, il devait rejeter cette Confession, qui n'était pas le vrai christianisme, et rester catholique. Comment les erreurs de sa religion l'auraient-elles porté à abandonner les croyances de Rome, pour embrasser une doctrine qui, à ses yeux, renfermait d'autres erreurs? Dans les deux cas, le parti le plus aisé à suivre était de rester dans la communion romaine, et c'est ce que l'on fit. Mais supposez que ces formulaires n'eussent pas existé, que l'on se fût contenté de donner la Bible comme règle de foi et de conduite, la barrière tombait et l'entrée du protestantisme devenait plus large et plus facile.

Le christianisme, dès le premier siècle de son existence; fit les progrès les plus rapides, sans doute l'intervention divine entraînait pour beaucoup en cela; mais il n'en est pas moins vrai que les moyens humains qui furent employés pour répandre aussi promptement le christianisme, doivent être regardés comme les plus convenables. Or, les Apôtres dressèrent-ils jamais une Confession de foi? forcèrent-ils les Juifs et les Gentils à souscrire à une croyance détaillée? Non. Nous les voyons admettre dans le sein de l'église ceux qui déclaraient simplement croire en Jésus-Christ. Si telle fut la conduite d'hommes inspirés, pouvait-on mieux faire que de les prendre pour modèles?

Intolérance.

Un mal en amena un plus grand. Quand les formulaires furent dressés, on voulut les faire admettre de gré ou de force. Lorsqu'un théologien émettait une croyance contraire à la foi autorisée, on cherchait à lui prouver qu'il était dans l'erreur, et si les arguments qu'on lui présentait ne suffisaient pas pour le porter à se rétracter, on employait les menaces, la prison, l'exil, la mort! Des milliers d'Unitaires furent bannis de Pologne, pour n'avoir pas admis le dogme de la Trinité. En Suisse, pour la même raison, Matthieu Grebaldi fut condamné au dernier supplice, et n'y échappa que par la peste; Valentin Gentili fut emprisonné à Genève et décapité à Berne, Jérôme Bolsec chassé de Genève; Théodore Bibliander, professeur de théologie, déposé à Zurich, pour n'avoir pas voulu admettre la Prédestination. Michel Servet, pour avoir soutenu que Jésus-Christ différait de Dieu, fut brûlé vif. En Hollande, les disciples de Gomarus firent déposer cent vingt ministres, bannir quatre-vingts, condamner Grotius à une prison perpétuelle et Bernevelt à la mort!

De plus longs détails seraient inutiles; mais que l'on juge d'après ces exemples, si le reproche d'Intolérance que les réformés faisaient à l'église romaine, pouvait influencer sur les catholiques, pour les engager à quitter leur religion. Que l'on décide, si les déclamations contre l'autorité, l'infaillibilité du pape, contre son despotisme, devaient porter ses sujets à désertir sa cause pour se faire calvinistes ou luthériens?

De ce qui précède, je me crois en droit de conclure que les disputes, les confessions de foi et l'intolérance chez les réformés, nuisirent beaucoup aux progrès du protestantisme. J'ajoute une seule réflexion sur l'ensemble de ces trois causes.

Les hommes qui virent les réformateurs proclamer l'abolition des abus du catholicisme, le rétablissement de la religion dans sa simplicité primitive, espéraient voir naître une église qui s'abstiendrait des fautes qu'elle reprochait elle-même à celle de Rome, qui ne s'attacherait qu'à ce qui peut conduire au vrai but du christianisme, l'amélioration morale de l'homme. Ils espéraient une église qui ferait profession du premier, du plus beau précepte de l'Évangile, celui de la charité chrétienne. Mais combien ils durent être cruellement déçus, en voyant les réformateurs substituer leurs disputes théologiques à celles qui avaient déchiré l'ancienne église; leurs synodes aux conciles, leurs confessions de foi aux Canons ecclésiastiques, leurs anathèmes à des anathèmes, leur intolérance à l'intolérance, leurs persécutions à des persécutions! Tout homme ami de la paix, animé d'un esprit de charité, désirant une amélioration dans l'église, ne devait-il pas à cette vue, hésiter à quitter Rome pour Genève, le pape pour Luther?

6° AMÉLIORATION DU CATHOLICISME.

Les nombreux abus de l'église de Rome amenèrent la réformation. Il est donc probable d'avance que cette cause, cessant d'exister, du moins en partie, les progrès de la réformation devront en être diminués. Au seizième siècle, il n'était pas nécessaire d'être profond théologien, pour reconnaître que les reproches faits à l'église romaine étaient fondés. L'homme le plus simple, le plus ignorant, était capable de prononcer sur ce point. Non seulement il lui était facile d'en juger par lui-même, mais ses intérêts temporels le portaient à cet examen. Le peuple, à qui les réformateurs montraient que les indulgences n'étaient qu'une invention

papale pour lui arracher son argent , que ces innombrables couvents renfermaient une foule d'hommes inutiles à la société, et qui vivaient dans l'oisiveté, à ses dépens, ne pouvait manquer d'admettre ces vérités que démontrait le simple bon sens. On embrassait donc la réforme avec empressement. Mais de nos jours ces motifs ne sont plus aussi puissants. Nous ne voyons plus un Tetzels parcourir les églises , les rues , les cabarets , offrant effrontément à chacun , de lui assurer le salut de son âme et le pardon des plus grands crimes pour quelques pièces d'or. De nos jours il se publie encore des indulgences ; mais il s'en faut que ce soit avec cette imprudence qui caractérisait les agents de Léon X. Le plus souvent les conditions imposées pour obtenir la rémission de ses péchés , sont quelques prières à réciter , un pèlerinage à faire. Si l'église catholique offre encore de nos jours le pardon des fautes passées , du moins elle ne prétend plus vendre le droit d'en commettre de nouvelles. Il existe encore des couvents , mais leur nombre , beaucoup moindre , ne donne plus au peuple les mêmes motifs de plaintes. La plupart des monastères actuels sont entretenus par leurs propres biens ; tandis qu'alors les ordres mendiants inondaient l'Europe , et étaient pour les laïcs une charge pénible. Enfin plusieurs de ces établissements sont dirigés depuis le dix-huitième siècle vers un but éminemment utile. Il s'est élevé des ordres religieux qui ont rendu les plus grands services , par leur dévouement à soigner les malades , à élever les orphelins , à recueillir les vieillards infirmes. Mais ce ne sont pas là les seules améliorations du catholicisme. Les mœurs du clergé sont bien plus pures qu'elles ne l'étaient au seizième siècle. Un seul fait montrera à quel point les laïcs avaient à se plaindre sous ce rapport. La dépravation des moines et des prêtres était telle , que presque partout il leur était permis d'avoir des concubines , et qu'en certains pays ils y étaient forcés par l'évé-

que, afin de faire mieux respecter les liens sacrés du mariage. Le clergé qui en était venu à ce degré d'infamie ne devait-il pas être haï, détesté par ceux dont il causait la honte ? et la réformation qui, s'appuyant sur l'Évangile, venait prouver que le prêtre comme le laïc pouvait et devait même se marier, cette réformation, dis-je, ne devait-elle pas être embrassée avec empressement ? Mais aujourd'hui de tels excès ne peuvent être reprochés au clergé catholique. Le célibat qu'on exige de lui l'expose sans doute quelquefois à commettre des fautes ; mais la surveillance qu'on porte à sa conduite lorsqu'un parti contraire surveille ses actions, la promptitude des laïcs à relever aujourd'hui les fautes du clergé, enfin l'estime assez générale dont jouit actuellement ce dernier, nous garantissent une sensible épuration dans ses mœurs. Le peuple y trouve encore quelquefois sujet pour exercer sa satire, mais non plus pour changer de religion.

Enfin, si nous comparons ce qu'était la cour de Rome au seizième siècle, avec ce qu'elle a été depuis le dix-septième jusqu'à nos jours, la comparaison sera tout à l'avantage de cette dernière époque.

Ce que l'histoire nous rapporte des mœurs de la cour de Rome, avant et à l'époque de la réformation, est à peine croyable ; et néanmoins les détails qu'elle en donne ne sont que trop avérés.

Ainsi les deux vers suivants peuvent donner une idée de la conduite d'Innocent VIII.

*Octo Nocens pueros genuit totidemque puellas ;
Hunc merito poterit dicere Roma patrem.*

Les infamies de son successeur Alexandre VI, sont rappelées dans ces deux autres vers, faits pour être mis sur le tombeau de sa fille :

*Hoc jacet in tumulo Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, sponsa, nurus.*

Les mœurs des papes et des cardinaux n'étaient pas plus pures au seizième siècle. On lit dans la vie de Castellan, grand aumônier de France à cette époque, les paroles suivantes : *Memini eum aliquando cum Pontificum Romanorum rapinas, libidines, avaritiam rapacitatem, religionis contemptum superbiamque cardinalium, luxum et ignaviam nundinationesque, cauponationes et flagitia reliqua aulicorum Romanensium describeret et cætera quæ tunc vidisset, commemoraret, ita animo concitari et indignatione moveri consuevisse, ut ei non modo in facie dolor sed et toto corpore gestus motusque immutarentur; ut etiam mihi frequenter diceret sibi esse persuasissimum ne pontifices quidem romanos, religionis et sacrorum antistites, tot suis suorumque flagitiis sceleribusque contaminatos, vere et ex animo Christum colere; quæ autem in religione facerent, retinendæ dominationis causâ, veluti larva ad fallendum apposita, egregie simulare.*

Depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours ces excès ont beaucoup diminué. On ne reproche plus à Rome ces mœurs scandaleuses. Plusieurs papes se sont fait remarquer par une conduite exempte de reproche. Les ouvrages les plus prononcés contre les souverains pontifes s'accordent à reconnaître que Clément X, Clément XII, Benoit XIV, Clément XIV et autres, furent des hommes recommandables par leur douceur, leur charité, leurs vertus.

Les papes de ces deux derniers siècles sont loin d'avoir gouverné l'église avec le despotisme de leurs prédécesseurs. Il serait inutile de m'arrêter à prouver que cette différence de conduite des papes était propre à retenir sous leur domination les peuples encore catholiques.

SECONDE CLASSE DE CAUSES.

7° ESPRIT DE PARTI.

Ceux qui, au commencement du seizième siècle, approuvaient les réformateurs et prenaient parti pour eux ; ne croyaient pas en cela se séparer de l'église existante ; au contraire, ils espéraient l'entraîner avec eux, la forcer à réprimer ses abus ; en un mot, ils voulaient introduire une réforme dans son sein et non lui opposer une nouvelle église. Pour eux ce n'était pas changer de religion qu'adopter les opinions nouvelles ; c'était être de l'avis d'une partie de l'église, plutôt que de celui de l'autre partie. Mais pour la génération qui suivit, il en était bien autrement. Les deux églises étaient tout-à-fait séparées ; les partis étaient formés ; et bientôt chacun regarda comme son adversaire, comme son ennemi, quiconque ne pensait pas comme lui. Cette disposition de l'esprit humain à l'intolérance, eut beaucoup plus d'influence pour arrêter les changements de religion qu'il ne semble au premier abord. Pour nous, qui sommes nés dans un siècle, où la pensée est libre, nous concevons avec peine qu'on puisse haïr celui qui ne voit pas les choses de la même manière que nous. Mais au seizième et au dix-septième siècle, supporter chez les autres des croyances différentes de la sienne, c'était un péché contre le ciel ; les prêtres avaient su persuader au peuple, qu'un hérétique était un être haï de Dieu, destiné à Satan, qu'éviter sa société était nécessaire pour bien vivre, que souhaiter, chercher sa mort, était une action méritoire. Aussi les haines se prononcèrent-elles avec une telle force,

qu'elles aveuglaient entièrement l'esprit, et ne laissaient aucune prise aux motifs, aux raisonnements capables de porter à embrasser le protestantisme. Joignez à cela que dans les pays où la réformation s'était introduite, les guerres civiles qui l'avaient suivie durent beaucoup fortifier ces inimitiés, car il était impossible qu'au milieu de tous ces désordres, les deux partis ne se rendissent pas également coupables d'excès. Chacun s'en ressentait et attribuait toujours les maux qu'il avait à souffrir au parti contraire au sien. Les enfants étaient non seulement élevés avec plus d'ardeur dans la religion de leurs pères, mais encore dans la haine de l'autre croyance.*

* On pourrait m'objecter que de nos jours où cet esprit d'intolérance n'existe plus, où ces haines sont éteintes, nous ne voyons pas pour cela que les catholiques s'empressent davantage de se faire protestants. Il est vrai. Mais si l'intolérance religieuse a disparu, un autre obstacle s'est élevé : je veux parler de l'indifférence pour les croyances religieuses. En France, une opinion généralement répandue, c'est que toutes les religions sont bonnes pour l'homme qui veut se bien conduire. Quelques personnes pourront vous faire l'aveu que l'Église catholique renferme quelques erreurs ; mais on ajoute que chacun est maître de s'y soustraire, de croire ce qu'il veut. Faites sentir qu'on ne devrait pas rester dans une communion dont on reconnaît les erreurs, surtout lorsqu'on avoue que d'autres sont plus pures, plus conformes au vrai christianisme ; on vous opposera des raisons de bienséance, l'opinion du monde, la crainte d'indisposer sa famille, une position sociale qui ne permet pas d'agir d'une manière indépendante, et le danger de nuire à ses intérêts auprès de certaines personnes. Il est évident que cette indifférence vient du manque de foi aux vérités de la religion ; mais ce n'est pas à moi à en chercher les causes : j'ai seulement voulu en signaler l'existence.

**8° LASSITUDE DES PEUPLES POUR LES CONTROVERSES
RELIGIEUSES.**

La génération qui naquit après que la réforme fut établie, ne pouvait avoir pour les controverses religieuses le même goût qu'avait manifesté la génération précédente. Plusieurs réflexions me semblent confirmer cette Thèse.

La génération précédente avait vu naître et se développer la réformation. Elle y trouvait l'attrait de la nouveauté, elle en était contemporaine, c'était son ouvrage; elle avait vu se développer sous ses yeux le spectacle étonnant de quelques hommes obscurs, entreprenant de renverser le colosse de l'autorité papale, et réussissant à lui porter les coups les plus sensibles. Les succès remportés sur le pape par un simple moine étonnaient l'Europe et fixaient l'attention de tous; c'était pour le peuple, qu'on me passe cette expression, le sujet à l'ordre du jour, la nouveauté du moment. Dans le premier enthousiasme personne n'y resta étranger; pour ou contre on voulait prendre un parti. Mais pour la génération qui suivait, cet état de choses n'existait plus. Dès son enfance elle avait entendu parler sur ce sujet, elle dut être lasse de ces discussions avant même de les avoir comprises. A sa naissance, les deux églises étaient séparées, elle ne vit là rien qui dût la surprendre.

Une autre réflexion à faire, c'est que pendant la première génération, cette révolution religieuse était du plus haut intérêt pour les princes et pour les peuples. Les princes y voyaient, les uns un moyen d'acquérir de nouveaux privilèges, les autres un principe de liberté qui pourrait devenir nuisible à leur pouvoir. Les peuples y trouvaient une occasion de secouer un joug qu'ils supportaient avec peine, celui du clergé, un moyen de détruire des abus qui gênaient leur liberté et blessaient leurs intérêts. Mais pour la génération

qui suivit il en était autrement. Pour les souverains après le traité de Westphalie, la paix était ce qu'il y avait de plus désirable. Quant aux peuples, ces controverses religieuses étaient maintenant en partie séparées de leurs intérêts. En effet, la réforme avait fait naître en Europe un esprit de liberté qui, même chez les peuples encore soumis à Rome, avait renversé ce que le joug du catholicisme avait de plus intolérable. Ce n'est pas que ceux qui étaient restés catholiques déclarassent ne plus approuver toutes les croyances de leur église; mais chacun d'eux croyait ce qu'il voulait, admettait ce qui lui paraissait convenable, sans s'inquiéter que ce fût là suivre sa religion ou non. Ainsi beaucoup d'abus se trouvèrent par le fait détruits pour eux. Que leur importait qu'on publiât des indulgences qu'ils n'achetaient pas? que leur faisait la croyance de leur église à l'efficacité des messes pour délivrer les âmes du purgatoire, s'ils ne portaient plus leur argent pour les faire dire? que leur importait que le pape se dît infaillible, que le clergé les engageât à la confession, ils n'en croyaient pas moins le pape sujet à l'erreur, ils ne s'en confessaient pas davantage. Pour se mieux convaincre de cette différence entre ce que les catholiques faisaient profession de croire, et ce qu'ils croyaient réellement, il suffit de jeter un coup d'œil sur la France, au dix-huitième siècle. C'est ainsi que les catholiques ont pris de la réformation l'esprit de liberté, et l'ont mise en vigueur même au milieu d'une église dont le fondement est le principe d'autorité. Dès lors ils n'ont plus senti, comme leurs ancêtres, le besoin de se séparer de Rome pour jouir de la liberté que proclamait la réforme.

Un troisième fait tendait à rebuter des controverses religieuses entre les deux églises, c'est qu'elles avaient été embrouillées et obscurcies par les subtilités des docteurs. Les faits les plus simples avaient été entourés et hérissés de difficultés rebutantes.

Enfin , la révolution générale qui se fit au dix-septième siècle , dans les sciences et dans la philosophie , achevât de détourner l'attention des peuples des controverses religieuses , pour la diriger vers les nombreuses et belles découvertes qui eurent lieu dans toutes les parties de l'Europe. Les progrès immenses de l'esprit humain dans ce siècle sont assez connus pour qu'il ne soit pas nécessaire de nous y arrêter. On sait que ce fut le siècle des Bacon , des Galilée , des Kepler , des Gassendi , des Descartes , des Newton , des Leibnitz. Ces philosophes excitèrent en Europe une telle émulation , qu'il n'existe presque pas une nation qui ne puisse se flatter d'avoir donné naissance , dans ce siècle , à quelques grands hommes.

Gassendi , en attaquant la méthode d'enseignement D'Aristote , jusqu'alors reçue dans toutes les académies , souleva contre lui tout le monde savant. Les ouvrages de Descartes produisirent en France et dans les Provinces-Unies une révolution générale. Il est difficile de concevoir de nos jours l'enthousiasme que ce philosophe fit naître alors. Si d'un côté ses partisans étaient nombreux , de l'autre ses adversaires ne l'étaient pas moins. Descartes comme Gassendi s'attira la haine des universités et des savants en rejetant la philosophie péripatéticienne. Ainsi on perdit bientôt de vue les controverses religieuses , pour ne s'occuper que de la nouvelle philosophie. Le goût de la nouveauté , l'amour de la liberté et l'intérêt qui , un siècle avant , avaient porté l'attention générale sur Luther et Calvin , se réunirent ici pour la diriger sur Gassendi et Descartes. Les professeurs de toutes les académies , qui se voyaient renversés de leurs chaires par l'admission du nouveau système , ne s'occupaient plus que de défendre l'ancienne scolastique. Le public qui voyait une nouvelle philosophie si différente de cet amas de puérités , de distinctions subtiles , d'absurdités qu'enseignait alors l'école , se livrait avec ardeur à son étude et oublia la réformation et ses controverses.

Une fois la direction des idées changées, il était difficile qu'elle se portât de nouveau sur la religion, du moins il fallait pour cela le renouvellement des causes qui l'avaient dirigée de ce côté la première fois, ou d'autres aussi puissantes ; or c'est ce qui n'existait pas. Enfin les efforts que fit depuis le clergé catholique et la cour de Rome, pour s'opposer au protestantisme, achèvent d'expliquer comment il se fait que les églises réformées se soient si peu accrues depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. C'est ce qu'il nous reste à développer.

TROISIÈME CLASSE DE CAUSES.

9° POLITIQUE DE LA COUR DE ROME.

La Politique de la cour de Rome depuis le commencement de la réformation, quoique tendant toujours au même but, l'extinction de l'hérésie, a beaucoup varié dans ses moyens pour l'atteindre. Non seulement la Politique des papes n'a pas été la même au seizième siècle qu'au dix-septième et au dix-huitième, mais elle a varié dans une même époque. Elle agissait selon les circonstances ; c'est pourquoi il serait difficile de tracer la marche qu'elle a suivie. Cependant je hasarderai quelques conjectures.

Pendant l'espace de temps où la réforme s'établissait en Allemagne, en Suisse et en France, les papes crurent qu'une conduite violente serait plus propre à en arrêter les progrès que les voies de la douceur. Aussi les voit-on pendant

ce premier siècle lancer continuellement des bulles contre les réformateurs. Sans doute ce n'était pas là un moyen propre à les faire rentrer dans l'église ; mais il servait à exaspérer les catholiques contre ceux que le pape nommait des hérétiques, des enfants de Satan, etc. C'est ainsi que sous François II, Henri II et Henri III, les bulles des papes venaient animer la fureur du peuple contre les calvinistes et attiser le feu des guerres civiles. C'est à ce même but que tendaient toutes ces excommunications dirigées contre Luther et ses partisans, en Allemagne, et les déclamations des nonces apostoliques dans les diètes assemblées pour s'occuper de religion.

Mais lorsqu'une fois la réforme se fut solidement établie en Europe, les papes changèrent de manière d'agir. Depuis le dix-septième siècle, ils ont employé plus de douceur, même à l'égard des nations qui leur étaient encore soumises. L'exemple de leurs prédécesseurs leur avait démontré qu'on peut épuiser la patience et la crédulité des peuples. Ils jugèrent, avec raison, qu'un emploi trop absolu de leur autorité pourrait engager leurs sujets à suivre l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ils savaient que l'esprit de liberté s'était répandu même parmi les catholiques. Aussi depuis lors l'adresse, l'intrigue ont remplacé le despotisme. C'est d'après ces maximes que ^{Chamont} ~~Saint~~ se décida à reconnaître Henri IV comme roi de France, et à recevoir dans l'église un prince qui avait abjuré le catholicisme, dès qu'il en avait été le maître, et qui avait été si long-temps à la tête d'une armée protestante. Le pape sentait bien que Henri, reconnu ou non par le pontife de Rome, n'en monterait pas moins sur le trône de France ; et que s'il s'obtenait à ne pas le déclarer bon catholique, le monarque pourrait à son tour favoriser la religion réformée dans ses états. Sous le ministère de Richelieu, Urbain VIII accorda une dispense pour unir Henriette de France au prince de Gal-

les, protestant. La France, sous le pontificat d'Innocent XI, et le Portugal, sous celui de Clément XIII, furent sur le point de se nommer un patriarche indépendant de Rome, et ce furent toujours les souverains pontifes qui cédèrent, dans la crainte de voir de nouveaux états se soustraire à leur autorité. Quelle condescendance Pie VI n'eut-il pas pour Joseph II, qui introduisait chaque jour dans ses états de nouvelles réformes ! Ce pape, au lieu de fulminer contre lui des anathèmes, comme l'auraient fait ses prédécesseurs, lui adressa des lettres suppliantes, de douces remontrances. Un successeur de cet Hildebrand, qui avait forcé un puissant empereur d'Allemagne à venir lui demander pardon au Vatican, fait le voyage de Rome à Vienne, pour engager Joseph II, par ses prières, à renoncer à toute innovation dans la religion catholique.

Il est vrai que cette politique montre plus la faiblesse de l'autorité de la cour de Rome, qu'elle ne prouve les succès des papes pour s'opposer aux progrès de la réformation ; cependant j'ai cru devoir la mettre au nombre des causes qui mirent obstacle à une plus grande extension des églises protestantes.

10° LES JÉSUITES.

La Compagnie de Jésus a été un des plus forts boulevards que l'église romaine ait opposés au protestantisme. Son histoire est assez connue, je me bornerai à en signaler ce qui vient à l'appui de ma Thèse.

Les Jésuites furent complices et le plus souvent chefs de presque toutes les entreprises et conspirations formées contre les protestants. Ils formèrent le complot de livrer Marguerite, reine de Navarre et son fils à Philippe II, roi d'Es-

pagne. Sous Henri III, ils étaient les membres les plus actifs de la ligue. Ils attentèrent plusieurs fois à la vie de Henri IV. En Hollande, ils firent assassiner Maurice de Nassau. En Angleterre, ils entrèrent dans treize conspirations contre Élisabeth et Jacques I^{er}, tous deux souverains protestants.

Je devrais peut-être parler ici des différentes controverses que les Jésuites soutinrent contre les écrivains réformés, et de leurs prédications contre l'église protestante. Mais ces petits moyens n'eurent que peu d'influence. Je m'abstiendrai donc d'en parler.

Ce n'est pas par la publication de livres de controverse que les Jésuites s'opposèrent le plus efficacement au protestantisme, ils avaient des vues plus grandes, ils s'attachaient à des moyens qui d'un seul coup pouvaient le détruire dans un royaume entier. Jamais ils n'inventèrent rien de plus capable d'atteindre ce but que le confessionnal des rois. Ce fut à l'instigation des Jésuites Annat, La Chaise, Le Tellier, successivement confesseurs de Louis XIV, que ce prince fit éprouver aux réformés les plus cruelles persécutions, et qu'il finit par révoquer l'édit de Nantes. Ce fut encore l'influence que les Jésuites confesseurs exerçaient sur l'esprit de Ferdinand II, empereur d'Autriche, qui déterminina ce prince à publier le fameux édit de restitution, qui fut l'origine de la guerre de trente ans, et qui mit toute l'Allemagne à feu et à sang.

Mais voici le moyen le plus efficace qu'employèrent les Jésuites pour arrêter la réformation. Quand ils virent qu'il n'était plus possible de la détruire dans les pays où elle existait, ils voulurent du moins en préserver les contrées encore catholiques, et pour cela s'emparèrent de l'éducation de la jeunesse. C'est ici que se montre surtout leur adresse. « La lumière, dit Villers, s'était répandue en Europe et avait fait des progrès rapides; il était devenu im-

possible de s'y opposer ouvertement. Les Jésuites n'entreprirent donc pas de combattre la science, mais de s'en emparer pour l'empêcher de devenir nuisible. Ils cultivèrent et poussèrent au plus haut degré de perfection possible tous les genres de connaissances, dont il ne pouvait résulter aucun danger pour la puissance hiérarchique. Ils paralysèrent les branches du savoir qui pouvaient porter des fruits dangereux pour la papauté, ou ils déployèrent, dirigèrent et greffèrent ces branches à leur volonté. Ainsi en inspirant le goût des humanités, des classiques grecs et latins, de l'histoire profane, des mathématiques, ils savaient étouffer à propos celui des recherches sur les matières religieuses, l'esprit philosophique et examinateur. La philosophie enseignée dans leurs écoles était faite pour rebuter et dégoûter de cette science. Ce n'était autre chose que la scolastique; elle-même revue et corrigée par eux, appliquée aux circonstances et à la polémique contre les réformés; dont on sent bien que les arguments étaient là présentés de manière à être pulvérisés par l'artillerie de l'école. Quant à la religion, l'étude s'en bornait aux livres de théologie composés à cet effet par les membres de la société, aux casuistes et aux moralistes jésuites. L'étude des chartes originales de la religion fut écartée: ou si les Évangiles ou d'autres pièces parraissaient quelquefois dans les livres de dévotion (et il le fallait bien puisque les traductions données par les réformés étaient publiques), c'était avec des interprétations, des altérations même convenables au but principal de la société. Qui peut déterminer combien ce mode jésuitique d'instruction qui devint le mode régnant dans les pays catholiques, a dû influencer sur le genre de culture et la tournure particulière d'esprit chez les catholiques? » *

* Villers, *Essai sur la Réformation de Luther.*

Que l'on remarque qu'au dix-septième siècle les Jésuites étaient en possession de l'instruction publique dans presque tous les pays catholiques ; que ce mode d'instruction a été conservé par le clergé romain ; joignez à ces efforts, les précautions qu'on a de persuader aux enfants appelés à faire leur instruction religieuse que hors de l'église catholique, il n'est point de salut ; que les protestants sont destinés aux flammes éternelles ; qu'on réfléchisse à la ténacité des préjugés inculqués dans l'esprit à cet âge, et l'on ne sera plus étonné en voyant si peu de catholiques se séparer de l'église de Rome.

FIN.

La Faculté de Théologie, après avoir vu la présente Thèse, en permet l'impression, sans entendre par-là exprimer d'opinion sur les propositions qui y sont énoncées.

Genève, le 2 mars 1829.

VAUCHER,
Doyen de la Faculté.